

Laval, le 30 janvier 2024

Madame Sonia Bélanger
Ministre déléguée à la Santé et aux Aînés
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy
15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone: 418 266-7191

Téléphone : 418 266-7191 Télécopieur : 418 266-7199

ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca

Objet: Avis ministériel- Critères d'admissibilités au programme PNHA et inclusion personnes aînées des communautés ethnoculturelles dans la société lavalloise

Madame la Ministre,

La Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL) tient à attirer votre attention sur ses préoccupations concernant les projets présentés dans le cadre du programme PNHA (Programme Nouveaux Horizons pour les aînés) et leur mise en œuvre dans notre région.

Nous reconnaissons que le financement provient du gouvernement fédéral, cependant, notre requête aspire à une cohérence de certains critères entre le PNHA et son équivalent provincial, le QADA (Québec ami des aînés), pour les motifs suivants.

Au fil des années, nous avons observé une tendance inquiétante dans laquelle les organismes représentant des communautés ethnoculturelles spécifiques dirigent exclusivement leurs projets vers une clientèle aînée issue de leur communauté. De manière notable, ces initiatives sont principalement orientées vers le financement fédéral, ce que nous expliquons par des critères qui excluent l'obligation de partenariat avec des organismes régionaux, comme le demande le programme QADA (Québec ami des ainés).

Nos préoccupations découlent également de données extraites du <u>Portrait lavallois 2023</u> de la Direction de la santé publique du CISSS de Laval. Les statistiques indiquent que 39,1 %

des personnes âgées de 65 ans et plus déclarent avoir un faible sentiment d'appartenance à leur communauté locale. Nous observons une hausse démographique de la population immigrante à Laval de 83,9 % depuis 2006, ce qui en 2021 représentait 31,5% de la population lavalloise. Autre donnée : Plus du tiers de la population a une langue non officielle comme langue maternelle.

Bien que les critères de collaboration soient demandés, la grande majorité de ces organismes ne semblent pas s'engager dans des partenariats ou des collaborations avec d'autres entités régionales faisant en sorte qu'ils ne sont pas connus du milieu communautaire dont la TRCAL. Ceci entrave l'objectif de favoriser l'ouverture et l'implication des personnes aînées issues des communautés ethnoculturelles au sein de la société lavalloise.

Cette situation vient appuyer les enjeux soulevés lors de nos deux dernières concertations régionales spéciales soit celle sur le <u>Soutien à domicile</u> (méconnaissance des services offerts), ainsi que la difficulté à joindre et impliquer les personnes aînées issues des communautés ethnoculturelles des différentes activités de <u>bénévolat</u>.

Dans le but d'adresser ces préoccupations et de promouvoir une société plus inclusive et une meilleure collaboration, nous souhaitons formuler les recommandations suivantes :

- 1. Adresser la situation à l'échelle fédérale : Par l'engagement d'un dialogue avec vos homologues fédéraux pour les sensibiliser aux défis rencontrés dans notre région et discuter des moyens d'améliorer l'inclusion dans les projets déposés au PNHA.
- 2. **Modifier les critères d'admissibilité du PNHA**: Demander une révision des critères d'admissibilité au financement PNHA afin d'inclure **l'obligation** d'établir des partenariats ou collaborations avec d'autres organismes régionaux pour le déploiement des projets, comme c'est le cas pour le programme QADA (Québec ami des aînés).
- 3. Faciliter l'accès à une ressource d'interconnexion/agent de liaison : Mettre en place des mesures visant l'accès à une ressource facilitant les liens entre organismes, particulièrement lorsque les barrières linguistiques entravent l'inclusion dans d'autres milieux.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ces recommandations contribuera non seulement à mieux faire connaître les services offerts aux personnes aînées, mais favorisera également une collaboration accrue entre les divers organismes, renforçant ainsi notre tissu social.

Actuellement, de nombreuses communautés demeurent isolées et peu ouvertes, malgré les obligations et les initiatives d'inclusion et de promotion de la diversité exigées des organismes fournissant des services à l'ensemble de la population.

Fonds MADA-QADA

Nous profitons de cet avis pour saluer la récente collaboration entre le Secrétariat aux aînés (QADA) et la ville de Laval (MADA). À la suite de nos échanges avec les représentants des deux instances sur nos observations de similitude des différents projets reçus, des communications ont été établies pour éviter tout double financement des projets soumis aux deux programmes. Étant donné le déploiement récent du fonds MADA sur notre territoire, cette coordination nous a semblé particulièrement importante. Nous soulignons la collaboration du Secrétariat aux aînés à cet égard.

Nous vous remercions sincèrement de l'attention que vous portez aux préoccupations et recommandations soulevées dans cet avis et pour votre engagement en faveur de l'établissement d'initiatives visant une société inclusive. En attendant votre retour, nous vous assurons de notre pleine collaboration dans toute démarche visant à améliorer les conditions de vie des personnes aînées de Laval.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

France Boisclair, présidente TRCAL

Liens intégrés : Portrait lavallois 2023- Direction de la santé publique CISSS de Laval Rapport de concertation régionale spéciale, Soutien à domicile TRCAL 2021 Rapport de concertation régionale spéciale, Bénévolat TRCAL 2022

c.c. : Honorable Seamus O'Regan, Ministre du Travail et des Aînés Madame Annie Koutrakis, Députée de Vimy Madame Sabrina Marino, directrice du Secrétariat aux aînés Monsieur Bertrand Gignac, directeur général de la CTRCAQ Administrateurs.trices de la TRCAL